

Réf. communale : 2021-005-SG
No CAMAC : 198677
Salavaux le : 20.01.2021 CAM/sgo



AVIS D'ENQUETE

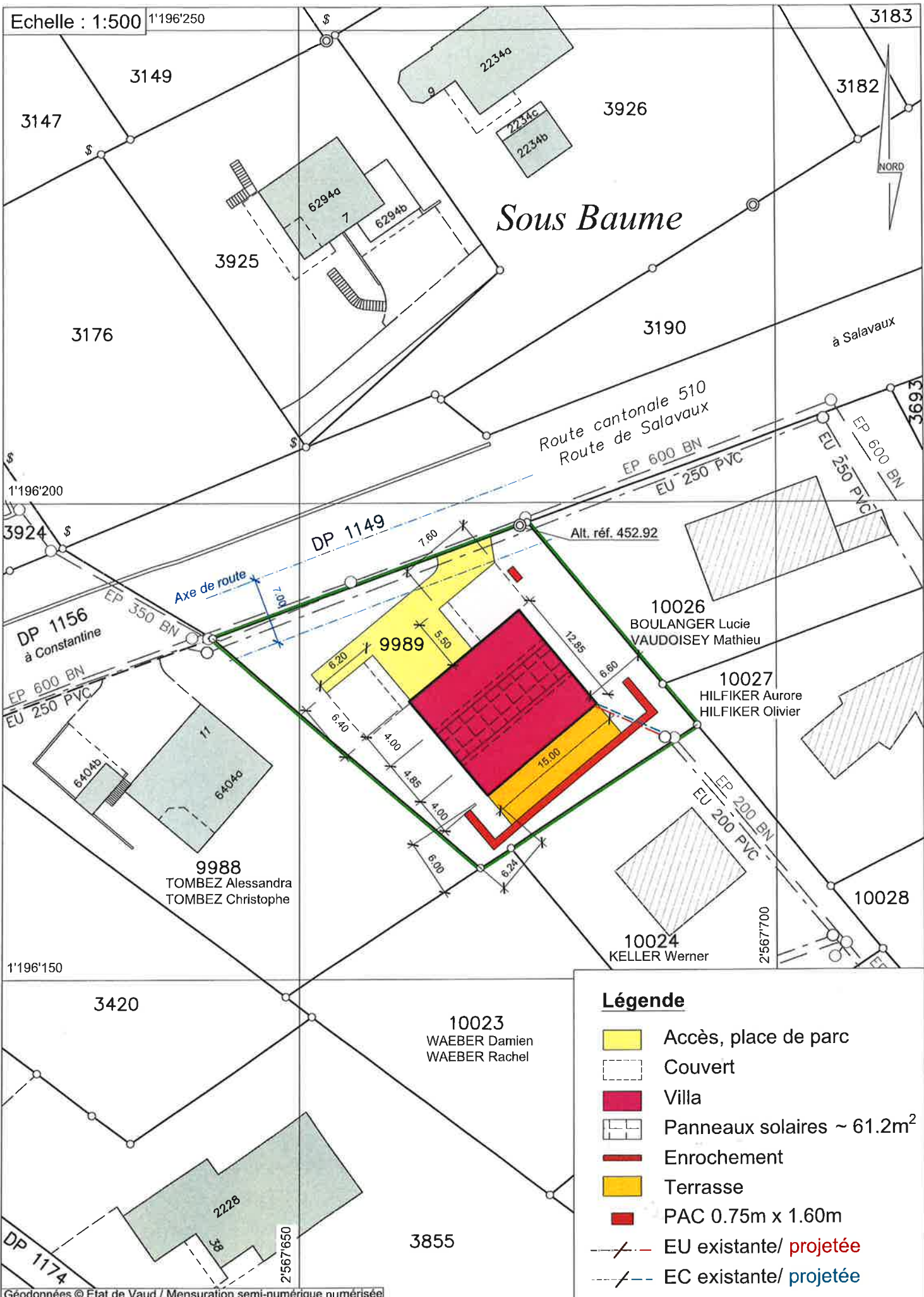
Demande de permis de construire (P)

L'enquête publique est ouverte du **27.01.2021** au **25.02.2021**

Compétence **(ME) Municipale Etat**

Parcelle(s)	No ECA	Coordonnées (E / N)
9989		2567670/1196180
Nom de la commune :	Vully-les-Lacs	
Nature des travaux :	Construction nouvelle	
Description de l'ouvrage :	Construction d'une habitation de 2 appartements - couverts à voitures - panneaux solaires - PAC air-eau	
Situation :	Route de Salavaux 9, 1585 Salavaux	
Note de Recensement Architectural :		
Propriétaire(s) :	TOMBEZ Olivier, La Cerjaulaz 1, 1510 Moudon	
Promettant(s) acquéreur(s) :	ISUFI Flamur, Le Bastillon 49, 1563 Dompierre	
Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :		
Auteur(s) des plans :	SCHULÉ HENRI ATELIER D'ARCHITECTURE FERNAND CORMINBOEUF	
Demande de dérogation :	--	
Particularité(s) :		

Vu les mesures sanitaires actuelles et la fermeture des bureaux communaux, nous vous prions d'appeler le bureau technique au 026 677 95 16 (du lundi au jeudi entre 09h00 et 11h00) afin de convenir d'un rendez-vous pour consulter ce dossier.



Echelle : 1:500 1'196'250

3183

3149

3147

3926

3182

Sous Baume

3925

3190

à Salavaux

3176

Route cantonale 510
Route de Salavaux

1'196'200

Alt. réf. 452.92

3924

DP 1149

Axe de route

10026

BOULANGER Lucie
VAUDOISEY Mathieu

DP 1156
à Constantine

9989

10027

HILFIKER Aurore
HILFIKER Olivier

EP 350 BN
EU 250 PVC

6404b

9988

TOMBEZ Alessandra
TOMBEZ Christophe

EP 200 BN
EU 200 PVC

1'196'150

10024

KELLER Werner

2'567'700

10028

3420

10023

WAEBER Damien
WAEBER Rachel

Légende

- Accès, place de parc
- Couvert
- Villa
- Panneaux solaires ~ 61.2m²
- Enrochement
- Terrasse
- PAC 0.75m x 1.60m
- EU existante/ projetée
- EC existante/ projetée

Géodonnées © Etat de Vaud / Mensuration semi-numérique numérisée

Remarque: - La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

Note: - Les écoulements d'eau claire et d'eau usée doivent être contrôlés avant d'exécuter les raccordements au bâtiment projeté.